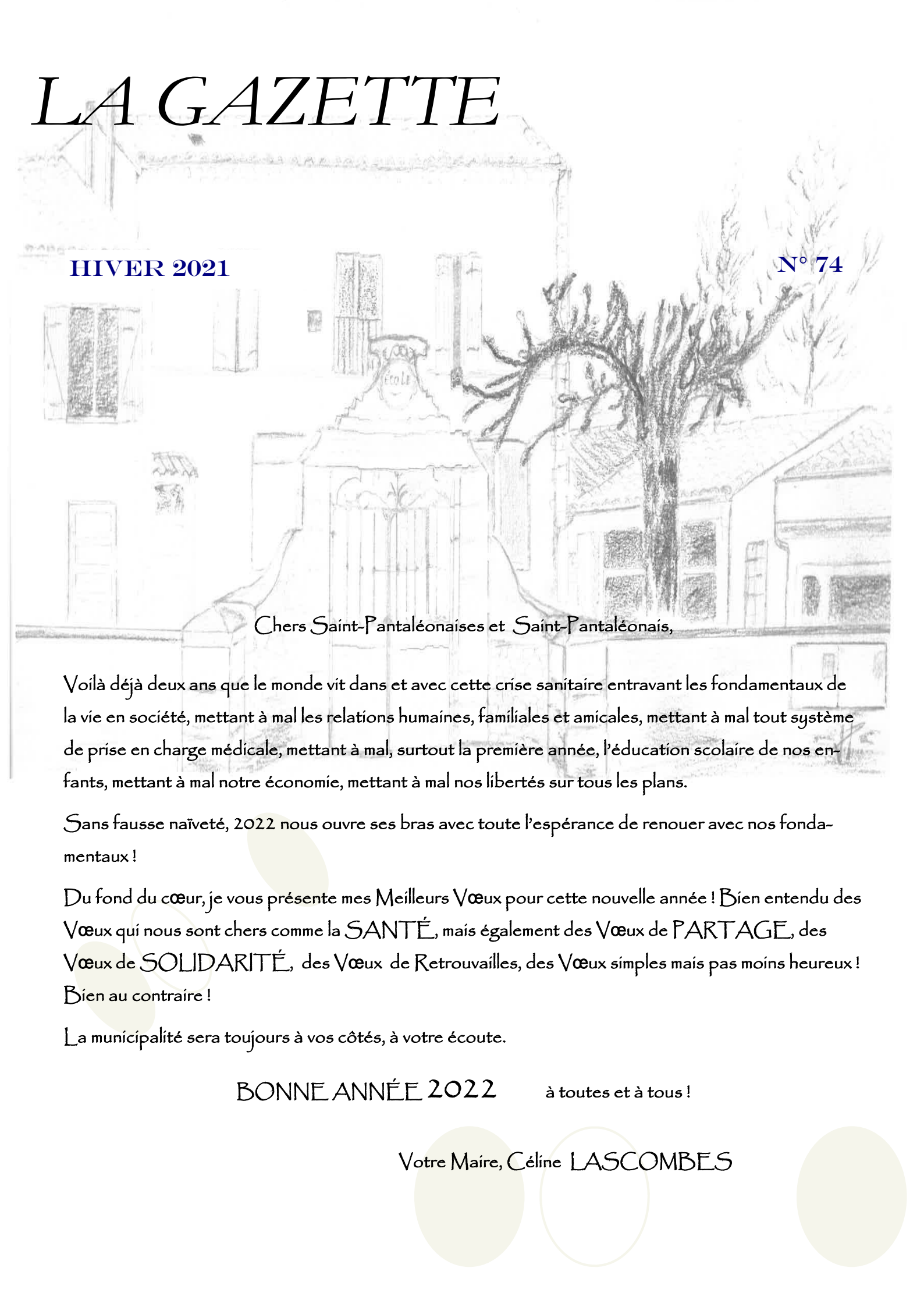


LA GAZETTE



HIVER 2021

N° 74

Chers Saint-Pantaléonaises et Saint-Pantaléonais,

Voilà déjà deux ans que le monde vit dans et avec cette crise sanitaire entravant les fondamentaux de la vie en société, mettant à mal les relations humaines, familiales et amicales, mettant à mal tout système de prise en charge médicale, mettant à mal, surtout la première année, l'éducation scolaire de nos enfants, mettant à mal notre économie, mettant à mal nos libertés sur tous les plans.

Sans fausse naïveté, 2022 nous ouvre ses bras avec toute l'espérance de renouer avec nos fondamentaux !

Du fond du cœur, je vous présente mes Meilleurs Vœux pour cette nouvelle année ! Bien entendu des Vœux qui nous sont chers comme la SANTÉ, mais également des Vœux de PARTAGE, des Vœux de SOLIDARITÉ, des Vœux de Retrouvailles, des Vœux simples mais pas moins heureux ! Bien au contraire !

La municipalité sera toujours à vos côtés, à votre écoute.

BONNE ANNÉE 2022 à toutes et à tous !

Votre Maire, Céline LASCOMBES

Monsieur le Maire, Très cher Marcel,

Vous nous avez quittés, le Maire de Saint-Pantaléon les vignes demeurera. Cette fonction pour laquelle vous vous êtes investi, sans compter.

Vous êtes en retraite des Postes, vous serez Maire durant deux mandats, de 1995 à 2008.

Malgré des difficultés certaines, les premières années budgétaires compliquées, vous vous engagez avec votre équipe de conseillères et conseillers municipaux pour notre commune sur nombre de dossiers. La ruralité fut aussi un point d'attention particulière. Vous étiez visionnaire, hélas, d'une délocalisation programmée de certains services départementaux et de l'Etat.

Votre attachement à l'école, au Personnel communal, aux associations locales, aux agriculteurs, aux viticulteurs-coopérateurs et porter haut la richesse de notre terroir, son vignoble, mais pas que, et ses femmes et ses hommes qui le façonnent. Tous s'accordent pour saluer l'homme droit et intègre, homme de convictions, que vous étiez et les valeurs qu'étaient les vôtres dans la défense des intérêts de la commune.

Monsieur le Maire, au nom de nous tous, la commune vous est reconnaissante.

Le Maire, Céline LASCOMBES



Conseils municipaux

Du 8 novembre

A l'ouverture de séance, Madame le Maire a souhaité des vœux de **prompt rétablissement à Madame BONFILS**, ATSEM à l'école. A la suite de son arrêt, il y a lieu pour la rentrée du 8 novembre de revoir l'organisation périscolaire. Spontanément Monique FAGE, Nadine SAUVAN-MAGNET et Nadine GIGONDAN se sont proposées pour assurer à tour de rôle le service de cantine et la garderie avec Lucile EYDOUX, ATSEM. L'entretien des locaux sera assuré par Madame BELHADJ dans le cadre d'un contrat en CDD à raison de 3h/j et 4 j/semaine, et ce jusqu'aux vacances de Noël. Les élus approuvent le contrat CDD, à renouveler si besoin. Le Maire remercie toutes ces personnes pour leur réactivité.

Le Centre de Gestion drômois a décidé d'une convention unique réunissant toutes les missions telles que la médecine du travail, l'inspection en santé et sécurité au travail, Psychologie du travail et des organisations, aide au développement de nouvelles compétences... La municipalité a jusqu'ici traité avec les deux premiers points. Le coût pour le point médecine du travail 60€/an/agent ; Agent Chargé de la Fonction d'Inspection (ACFI) 300€/jour (une journée suffit entre l'inspection et la rédaction du rapport). La convention est tacite reconduction voire avenant le cas échéant. Les conseillers valident cette convention unique.

Ainsi que ces trois prestations que sont

l'archivage, la numérisation, le Règlement Général de Protections des Données ainsi que l'utilisation du Système d'Archivage électronique (SAE), le Centre de Gestion propose l'intervention d'un agent du service pour un coût de 235€/j/intervenant pour les collectivités affiliées. La commune est déjà dans une démarche avec le CDG26 en ce qui concerne le RGPD et poursuivra avec l'archivage. La numérisation sera envisagée également mais l'ensemble des élus émettent une réserve quant à l'archivage électronique. La convention est approuvée avec cette réserve.

L'Agence de l'Eau avait informé lors du dernier Comité de Pilotage que la démarche auprès des partenaires technique et financier allait être modifiée suite à la nouvelle organisation : la commune va solliciter directement la Chambre d'Agriculture pour poursuivre cette action de « préservation et restauration de la ressource, économie d'eau et gestion quantitative » et elle fera une demande d'aide financière auprès de l'Ag. de l'Eau. Cette aide financière sera à hauteur de 70% sur un coût sur 2 années de 10 260€HT. Or avec le précédent dispositif la commune avait un reste à charge de 10%. Les élus approuvent cette nouvelle convention de missions de la Chambre d'Agriculture et la perception de l'aide à l'issue des 2 ans.

Dans le cadre législatif obligatoire d'équiper les établissements recevant du public, la Communauté de Communes a informé de

ce projet d'achat groupé de **défibrillateur**, et fourni les bordereaux de prix unitaire de 4 prestataires allant du matériel, au support et signalétique, mise en service, maintenance, consommables... Après évaluation avec la commission Bâtiment, avec les communes déjà équipées, les élus font le choix du prestataire MATECIR SAS DEFIBRIL pour l'achat d'un défibrillateur automatisé externe (DAE) pour équiper la mairie, pour un coût d'investissement de 1 338€HT kit complet, installation... et un coût de fonctionnement de 100€ de maintenance annuelle et de 240€ coût pak batterie+Electrodes (adultes et enfants)/4 ans, gratuit sur utilisation si maintenance.

Le Maire avec la commission Ecole relate l'ordre du jour du **Conseil d'école**(rappel et adoption du règlement intérieur, point sur les remplacements, l'impact sur la cantine et les repas commandés et non annulables, les projets EMALA, sorties, classe découverte 2022, aménagement de la cour en cours, matériel informatique, activité tennis dans le temps scolaire en partenariat avec le Club de tennis de Valréas, le prochain loto le 29 janvier prochain. Il est également question d'une mauvaise insonorisation de la salle de cantine lorsque la trentaine d'élèves mange ensemble. La municipalité a demandé un devis pour l'aménagement du plafond auprès d'une entreprise. En attendant, 2 services sont faits. Ce dossier sera traité au prochain Conseil.

Suite aux importantes précipitations de début octobre, plusieurs **campagnes de désinfection du réseau d'eau** ont été et sont

toujours réalisées sur les recommandations de l'Agence Régionales de santé. Également, des dysfonctionnements techniques, en partie réparés, et la fréquence de ces derniers, ont poussé la municipalité à chercher un appui technique pour ses infrastructures et des moyens de gestion des installations. Le Maire a fait appel à la SAUR et un audit a été réalisé. Le rapport est attendu sur les recommandations dites d'urgence et celles qui vont permettre une gestion judicieuse des installations et de la ressource. Les réparations ponctuelles ou de fond durant plusieurs mandats ont fini par saturer l'existant. Des travaux importants seront à réaliser et des pistes de réflexions à mener sur des problématiques plus de fond. Les élus approuvent à l'unanimité.

La Trésorerie demande une ligne pour la constitution de provisions (qui ne sont pas des non valeurs) pour les factures de plus de 2 ans en cours de recouvrement. Le taux est fixé au minimum de 15% du montant de ces créances.

Actuellement avec le prestataire **Grillon Informatique** avec qui un contrat de travaux et de maintenance avait été signé il y a 3 ans, et dont les travaux avaient donné satisfaction, force est de constater que ce dernier ne répond plus aux demandes de la municipalité depuis fin du printemps. Cette dernière a mis fin au contrat par Recommandé. Un nouveau devis de contrat de maintenance (pour 1 vidéo projecteur, 1 PC école, 2 PC Mairie) a été demandé auprès de PC84 sur Valréas : 590€HT et pour 10 visites par an. Le devis est accepté.

Le Maire informe les élus qu'il y a lieu de

fixer le taux à appliquer pour les **avancements de grade** pour un agent technique et un agent administratif. Le taux a toujours été de 100% jusqu'à présent. Les élus valident ce taux.

QUESTIONS DIVERSES

Union Départementale Sapeurs-Pompiers de la Drôme : le Maire fait part du courrier de l'UDSP26 dans lequel elle présente ses missions et fait la demande d'une subvention annuelle. Les élus acceptent une subvention de 150€.

Parc Naturel Régional des Baronnies : Le Maire a assisté en tant qu'invitée à l'élection de la nouvelle présidente, Nicole PELOUX, élue de Sisteron, du Bureau et des membres les Commissions et présente de la documentation sur les diverses missions du Parc.

Soutien à la filière lavandicole : le Maire fait part de la motion de soutien qui a été prise lors du Conseil communautaire le 30 septembre dernier. Soutien à la filière et à l'Union des professionnels des plantes à parfums, aromatiques et médicinales suite à l'étude par l'Europe d'un renforcement de ses réglementations.

Schéma de Cohérence Territoriale : une réunion des maires a eu lieu à la communauté de communes pour informer de l'avancée et du calendrier dans la mise en place de ce document d'urbanisme, de planification territoriale à long terme, d'aménagement et de développement durable (urbanisation, commerce, mobilité, santé, préservation des espaces, mixité sociale...). Le SCoT qui nous concerne s'étend sur 8 communautés de communes. Les maires présents, au-delà de com-

prendre les enjeux, restent inquiets sur la place des petites communes.

Mobilier renouvelé des salles des Fêtes : la commune stockera les anciennes tables et chaises qu'elle mettra à disposition des associations, ou leur en donnera si elles en font la demande.

Cérémonie du 11 novembre : rappel pour les préparatifs et présence des élèves de l'école et leur enseignante.

Le Maire remercie l'ensemble des élus et le personnel, qui interviennent, parfois au pied levé, parfois avec des moyens techniques importants, ou tout simplement avec leur entrain et leur positivisme. C'est précieux pour un maire, c'est précieux pour une commune.

Bernard DRANCOURT fait un point sur la **commission Tourisme** qui a eu lieu à la Communauté : il est notamment question de la carte interactive qui sera mise en place sur les sites internet des Offices de Tourisme pour la promotion des communes et de leurs atouts grâce à l'emploi d'un drone et à la réalisation de courtes vidéos, à l'extérieur comme à l'intérieur de bâtiments, autour de sculptures...

Monique FAGE demande si le **repas des Villageois** aura lieu en début d'année.

Même si Madame le Maire, à l'heure actuelle de la crise sanitaire, est sur la retenue, l'ensemble des élus y sont favorables, avec présentation du Pass Sanitaire. Le repas est donc envisagé, sous réserve.

Les colis des Aînés seront distribués.

Dans La Gazette prochaine, un encart concernant une **activité Tennis** sur la commune apparaîtra afin de sonder les habitants de leur intérêt.

Du 14 décembre

Avant de commencer, Madame le Maire et le Conseil ont observé une minute de silence à la **mémoire de Marcel BONNEFOY**, Maire de la commune durant deux mandats, de 1995 à 2008, et décédé le 7 décembre dernier.

Lors de ce **COPIL**, a été fait l'état d'avancement du programme d'actions dont les objectifs sont notamment de poursuivre le développement de techniques alternatives de désherbage, de sécuriser les phases à risques de pollutions ponctuelles, de développer les pratiques agro écologiques, de renforcer les liens entre agriculteurs et entre acteurs du territoire, l'objectif qualité de l'eau avec l'absence de nouvelles molécules.

Les dernières analyses d'eau font état d'une amélioration de la qualité de l'eau, qui a toutefois été conforme. Les traitements préconisés vont se poursuivre.

Lors du dernier Conseil, le choix d'un **défi-brillateur** s'était porté sur le modèle Défi-bril, à la suite de bordereau de prix unitaire réalisé par la Communauté auprès de plusieurs prestataires. Le Maire fait part du devis reçu conforme et de la commande passée. Il devrait être livré et posé par un électricien avant le 1^{er} janvier 2022.

Un point est fait sur les états de consommations avant la clôture des deux

- comptes. Également l'état de réalisations des différents **projets de travaux** : la sécurisation de l'école sera faite en janvier, pour la cour de l'école reste la peinture au sol (en attente de devis) et les panneaux ludiques ; la voirie est réalisée dans son ensemble, ne manquent que certains curages. Les comptes de gestion de la trésorerie à ce jour sont conformes avec le pointage des comptes administratifs. Quant à l'état de l'emprunt, celui du logement de l'école est terminé, reste celui de la salle associative jusqu'en 2025. Ce point est l'occasion de réfléchir sur les recettes de la commune non extensibles, voire à la baisse face aux hausses du coût de la vie. Et en parallèle, des projets en attente de devis (passage au LED de l'éclairage public), et d'autres (aménagement entrées de village et sécurisation, isolation/chauffage des bâtiments communaux, schéma directeurs d'eau/assainissement) qui pourraient rentrer dans le Contrat de Relance et de Transition Énergétique échaudé par la Communauté, ce qui permettrait un soutien financier complémentaire par d'autres organismes.

QUESTIONS DIVERSES

Ecole/Capteurs CO2 : En complément des mesures sanitaires en vigueur, les services académiques et l'Etat recommandent l'utilisation de ces capteurs, des indicateurs de CO2 qui signalent un dépassement du niveau et par conséquent l'aération de la salle de classe. Un devis auprès de Plein Ciel a été demandé pour 2 capteurs pour 124.32€ TTC. Les élus valident la commande pour une livraison avant la fin de l'année afin de mon-

- ter un dossier de demande de subvention auprès de l'Etat.

Ecole/isolation acoustique cantine : un devis a été demandé auprès d'une entreprise spécialisée.

Calendrier des Sapeurs-Pompiers du Centre de Valréas : c'est une distribution sans porte à porte. Une enveloppe est fournie dans le calendrier pour les différents moyens de faire des dons au profit de l'Amicale.

Charte contre les violences faites aux femmes : Le Maire sensible à cette cause a fait part de la marche blanche qui a eu lieu notamment à Mollans le 27 novembre dernier à l'initiative de la sénatrice Marie-Pierre MONNIER et des associations. La charte est à signer par toutes celles et ceux qui le souhaitent soit en mairie soit sur le site internet de l'association rubanblancdrome.

Marché de Noël/décoration Ecole : Le Maire félicite la décoration et l'organisation du Marché de Noël qui s'est tenu à l'agence postale communale, réalisés par Nadine GIGONDAN et Lucile EYDOUX, le personnel technique et administratif en soutien ; toutes celles et ceux qui ont participé à étoffer ce marché et celles et ceux qui sont venus le visiter et y faire leurs emplettes. Des remerciements également pour la décoration intérieure et extérieure de l'école Lucile et Laura, la maman d'une élève, et tout comme que les élèves toujours à pieds d'œuvre, ainsi que Madame BELHADJ, dans le cadre du remplacement de Christine BONFILS.

En direct de la Mairie / Etat Civil

Naissance :

Zélie BERTRAND-JASPART, le 18 novembre à Montélimar

Décès :

M. BONNEFOY Marcel, le 7 décembre à Valréas

Mme LENOIR Ginette, le 16 décembre à Nyons

Elections 2022

Présidentielles :

10 et 24 avril 2022

Législatives :

12 et 19 juin 2022

Le Trésor Public de Saint Paul Trois Châteaux

sera fermé à partir du 31/12/2021

Nouvelles coordonnées : 2 boulevard Frédéric Mistral BP 140 26700 Pierrelatte;



Ordures Ménagères
*Encore et encore
C'est quand même
pas compliqué d'amener
à la déchèterie !!*



**Les nouvelles cartes
de la déchèterie
sont disponibles en Mairie**

URBANISME

URBANISME Dématérialisation Afin de faciliter vos démarches, un guichet numérique des autorisations d'urbanisme va être mis en place. Ainsi, la commune s'engage dans la Saisine par Voie Electronique (SVE). Un service en ligne gratuit, permettant de déposer vos demandes d'urbanisme et de suivre leur instruction, uniquement via le site :

<https://sve-cceppg.sirap.fr> Seules les demandes déposées sur ce site seront recevables en format dématérialisé. Le dépôt classique en papier des autorisations d'urbanisme en mairie sera, bien sûr, toujours possible. Il restera obligatoire pour les ERP. Le secrétariat de mairie est à votre disposition pour toute précision sur cette modernisation !

Un lien direct du site sur le site internet du village

Une petite notice explicative pour les pièces obligatoires à joindre avec le Cerfa

OPERATION BOX

Le Syndicat des Portes de Provence (SYPP), compétent en matière de traitement des déchets ménagers et assimilés, en partenariat avec la CCEPPG ont fourni des box en cartons dédiées à la récupération des petits appareils électroménagers et téléphones portables usagés mises à votre disposition au secrétariat de Mairie. **Electribox :** Vous pouvez y déposer les petits appareils électriques et électroniques qui se branchent, rechargeables ou non, ou encore à piles: fer à repasser, sèche-cheveux, webcam, clé USB, grille-pain ; rasoir électrique, perceuse, vidéoprojecteur, souris d'ordinateur... **GSM Box :** est un dispositif spécifique à la téléphonie mobile. Attention toutefois à n'y déposer que les téléphones en état de marche.

CEDER Opérateur du Service Public de la rénovation énergétique en Drôme et Vaucluse

Centre pour l'Environnement et le Développement des Énergies Renouvelables, reconnu pour prodiguer des conseils gratuits et objectifs auprès des particuliers (énergie, habitat, consommation...). Des techniciens vous accompagneront de la réflexion à la réalisation de votre projet. Permanences: Grignan : 2ème lundi du mois l'après-midi Valréas : 2ème et 4ème jeudi du mois l'après-midi. Lieux et horaires des permanences sur le

site : www.ceder-provence.org

Agence Postale / le Dépôt de Pains

Le mini-marché de Noël n'a pas eu le succès escompté sûrement dû au froid et à cette pandémie.

Nous remercions les producteurs et les clients présents pendant ces journées.

Les gagnants de la tombola sont :

- Le panier gourmand a été remis en jeu et redistribué en petits lots
- Mme Croizat pour le lot de consolation

Le tirage a été fait par Mrs FAURE Laurent et RABAIX Jean-Claude (les premiers clients de la matinée)



Ecole



Il fait très froid dehors, les enfants de l'école durant le temps périscolaire s'occupent volontiers à créer des châteaux.

De la route devant l'école en voiture, à pied..., nous pouvons profiter des décorations de Noël peintes par Mme Dumont Laura, maman d'un enfant de l'école, qui a mis son talent d'artiste sur les grandes baies du bâtiment. Bravo à elle et merci au nom des enfants.



Etant donné les circonstances, le goûter de Noël des enfants du village organisé par la Mairie n'a pas eu lieu. Madame le Maire a participé à celui de l'école en comité restreint et celle-ci a offert à chacun une petite corbeille de gourmandises. Les enfants ont profité de cet après midi joyeux et festif par des jeux et chansons.

Cérémonie du 11 novembre



Les élèves rendent hommage !

C'est une cérémonie solennelle de mémoire à laquelle ont assisté de nombreux habitants de la commune mais aussi des environs. Et un très bel hommage également rendu par les élèves de l'école accompagnés de leur directrice, Juliette, avec un chant appelant à « cesser la guerre sur terre ». Madame le Maire et le Conseil municipal, à l'issue, ont invité l'assemblée à partager le verre de l'Amitié à l'ancienne caserne des pompiers.

AICA

Pour la recherche !

C'est lors du dernier Conseil d'administration qu'a été soumise l'idée de participer au Téléthon 2021, événement caritatif organisé par l'Association Française contre les Myopathies pour financer des projets de recherche sur les maladies génétiques neuromusculaires. Cette décision du Conseil a été validée à l'unanimité. Une urne a été mise à disposition pour recevoir les dons. L'AICA a récolté 125 euros qui ont été reversés à l'AFM Téléthon. Le président de l'association de chasse, François Garagnon, remercie tous ceux qui ont participé.



RTF26

Et que ça roule !

Rien n'arrête la St-Panta Trial Classique qui a réuni ce dimanche 7 novembre une cinquantaine de pilotes, organisée par le Club de Trial de Saint-Pantaléon les vignes, le RTF26, épreuve du Trial Vintage Challenge de la FFM. Sous une météo fraîche mais ensoleillée, cette compétition, sans classement final, renoue avec un Trial d'ampleur. C'est l'occasion pour ces amateurs de belles motos trial « vintage », des années 60 aux années 80, de la Bul-taco à la Fantic Motor, en passant par les Yamaha Majesty et Triumph Tiger Cub, et autres, de rouler sur 2 parcours sur les communes de Rousset et Saint-Pantaléon les vignes, l'un de 5km, l'autre de 10km et venir chercher des sensations fortes et défier leur adresse dans les safres qui font la richesse technique de ces lieux. « Ça court, ça court, ce matin ! » avoue le nouveau président du RTF26 devant l'engouement de l'organisation et des compétiteurs, même si leur nombre est moins que prévu. Mais la bonne ambiance est au rendez-vous, et tous sont unanimes « Il faut que ça roule ! ». Les organisateurs saluent et remercient les pilotes, l'engagement de la cinquantaine de bénévoles, de la logistique aux commissaires des zones, les municipalités ainsi que la préfecture, les propriétaires des sites et les partenaires, tous ayant participé à la réussite de cette manifestation.



Sapeurs-pompiers

A la rencontre des habitants à nouveau!



Ce 17 novembre, le président de l'Amicale des sapeurs-pompiers du Centre de secours de Valréas, l'adjudant Bernard Farel, et son coéquipier, le lieutenant Jean-Michel Avias, sont venus à la rencontre du Maire de la commune, Céline Lascombes, lui présenter le calendrier 2022. Un moment d'échanges sur ces deux dernières années, notamment fortement marquées par la crise sanitaire et la reconnaissance de la population. L'occasion également d'informer du lancement prochainement de la campagne de recrutement de sapeurs-pompiers volontaires. La tournée des calendriers en porte à porte, annulée en 2020, reprend, permettant de récolter des dons pour les différentes missions de l'Amicale mais surtout venir à la rencontre des habitants, une tournée très attendue par les sapeurs-pompiers mais également par la population.

Club des Quatre Saisons



Le jeudi 16 décembre les adhérents du club des 4 saisons se sont réunis pour leur Assemblée Générale précédée d'un superbe repas à l'Auberge du village. Le bilan 2021 est assez mitigé, en effet aucune manifestation n'a pu être réalisée, toutefois en respectant les contraintes sanitaires liées au Covid, on a pu continuer les parties de cartes, ce qui nous a permis de ne pas perdre la main et surtout de retrouver quelques moments de convivialité.

Pour 2022 toujours en raison du Covid rien n'est prévu pour l'instant mais quelques pistes ont été évoquées (sorties, concours...)

Le bureau a été reconduit à l'identique : le bilan financier est positif. Pour rappel en tant qu'adhérent de l'Interclub des dates sont prévues pour un loto, tournoi de pétanque et belonte suivi d'un repas avec animation.

Enfin nous souhaitons que des retraités viennent nous rejoindre, nous accueillerons à bras ouverts les résidents des Sénioriales de Saint Pantaléon les Vignes et des environs. Nous nous réunissons tous les jeudi à partir de 14 h à la salle associative du domaine Urdu pour des parties de carte et aussi de la pétanque aux beaux jours.



Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes vous présente ses meilleurs vœux pour 2022, et a le plaisir de vous annoncer de bonnes nouvelles. D'abord, le Comité a trouvé un nouveau souffle début Décembre avec l'élection au poste de Président de Marius Sauvan-Magnet et de Fabien Saurel en qualité de Vice-président.

Si peu de manifestations se sont déroulées en 2021, cette année débute sous de meilleurs auspices, une soirée années 80 est prévue mi-Mars, et surtout le traditionnel vide grenier du 1^{er} Mai dont l'attractivité n'est plus à démontrer (fiche d'inscription et règlement ci-joints).

Les inscriptions pour les villageois seront ouvertes du 1^{er} au 28 Février comme d'habitude. Le Comité s'active déjà pour faire de ce rendez-vous un grand moment de convivialité à St Pantaléon les Vignes.

A très bientôt L'équipe du Cdf

Paroisse

La famille PELOUX a réalisé une magnifique crèche à l'entrée de l'église :

De nombreuses heures ont été nécessaires (en fait tout le pont du 11 novembre à 3 personnes).

En plus cette année, une famille de Valréas a donnée de superbes santons provençaux tandis qu'une personne de Taulignan a confectionné des bories.

Un grand merci à chacun ! Le résultat fait le bonheur et l'admiration de tous, petits et grands. A voir absolument avant le démontage fin janvier ! L'église est ouverte tous les jours de la semaine.





shutterstock.com - 768766489

**Madame le Maire,
le Conseil Municipal
et le Personnel
vous souhaitent
leurs meilleurs vœux 2022.**



Le repas des villageois est prévu

le dimanche 16 janvier 2022

dans la grande salle du domaine Urdy.

Les retardataires pourront appeler directement le secrétariat de la mairie pour inscription.

Sous réserve des restrictions sanitaires imposées.

Les informations seront diffusées dans le village et sur le site internet si annulation.

Annulé

Retour du tennis sur la commune ?

C est une idée ! Dites nous ce que vous en pensez ! OUI / NON
Nom (facultatif).....

**Pensez bien à réserver vos
emplacements pour le vide grenier
entre le 1er février et le 28 février 2022,
les bulletins d'inscriptions sont à retirer
en Mairie ou à l'Agence Postale.**

Loto de l'école

LE SAMEDI 26 MARS 2022

en début d'après midi
Dans la grande salle
du domaine Urdy

La prochaine édition de la Gazette sera prévue début avril 2022

Directeur de la publication : Céline LASCOMBES ; Responsable de la rédaction : Françoise ROUSSIN

Maquette, rédaction et mise en page : Nadine GIGONDAN ; Illustration couverture : Jean-Pierre MANCIP

MAIRIE 4 Place de la Mairie 26770 Saint Pantaléon les Vignes. Tél : 04.75.27.90.83. Mail : mairie.stpantaleonlesvignes@wanadoo.fr.

Site : saintpantaleonlesvignes.fr Heures d'ouverture au public : lundi 13 h 30 à 17 h 30 / mercredi et vendredi de 8 h à 12 h